

Pour diffusion immédiate  
Le 24 avril 2017

## Les projets de médias numériques finançables par l'industrie cinématographique

Les projets de médias numériques du Yukon sont désormais admissibles aux programmes de financement de l'industrie cinématographique du gouvernement territorial. L'annonce a été faite par le ministre du Développement économique, M. Ranj Pillai, le 15 avril dernier lors du Festival international du court-métrage de Dawson.

Cette évolution répond à un besoin exprimé par les professionnels des médias du Yukon et permet d'harmoniser les programmes de financement de l'industrie cinématographique du territoire avec ceux du gouvernement fédéral. Désormais, les médias numériques sont admissibles aux cinq programmes administrés par la section du développement des médias.

Les professionnels des médias du Yukon seront maintenant en mesure d'élargir leur audience, d'accéder plus facilement aux programmes fédéraux et de développer leurs compétences. Ils pourront être plus compétitifs au sein de l'industrie, tant sur le marché national qu'international.

L'industrie cinématographique est un élément important de l'engagement pris par le gouvernement pour promouvoir une économie forte et diversifiée.

### Citation

« La production de médias numériques du Yukon est une industrie qui favorise la diversification de notre économie florissante. Rendre les médias numériques admissibles aux programmes de financement répond aux besoins évolutifs de notre industrie cinématographique. Notre gouvernement s'est engagé à favoriser une économie diversifiée au moyen d'un ensemble intégré de programmes de financement qui soutiennent l'innovation et stimule la croissance des secteurs d'activités en plein essor, comme celui de la production de médias numériques. »

– M. Ranj Pillai, ministre du Développement économique

### En bref

- La section appuie la production de films, de médias numériques et d'enregistrements sonores au Yukon par l'entremise de divers programmes et services.
- Par médias numériques, on entend toute expérience interactive ou tout contenu présenté sur un réseau numérique (ex. applications, jeux, livres numériques, sites web interactifs, épisodes web ou mobiles). La définition de « média numérique » est suffisamment souple pour englober les technologies ou plateformes à venir.
- Les médias numériques sont désormais admissibles aux financements suivants :
  - Fonds pour l'accueil de tournages;
  - Programme de formation aux techniques du cinéma;
  - Fonds d'aide aux cinéastes;
  - Fonds de développement du cinéma;
  - Fonds d'aide à la production cinématographique.

### Renseignements :

Sunny Patch  
Communications  
Conseil des ministres  
867-393-7478  
sunny.patch@gov.yk.ca

Juanita Power  
Communications  
Développement économique  
867-667-5907  
juanita.power@gov.yk.ca

Communiqué numéro 17-074

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.